

# Introduction de l'informatique à l'école, les prémices.

D'après mes archives qui sont déposées aux archives cantonales et qui ont été utilisées vers 2004 par Farinaz Fassa pour sa thèse de doctorat en histoire.

Les premiers acteurs :

- Jean-Daniel Nicoud, premier micro-club à l'Elysée
- Alain Bron, premier cours d'informatique au secondaire à Aubonne, 1970
- François Bruand, premier président de ce qui deviendra la commission d'informatique, que j'ai connu au gymnase de la Cité A Neuchâtel, le professeur Pierre Banderet, René Jeanneret et à Genève, Raymond Morel. .

Au commencement était Samuel Roller, codirecteur avec Jean Piaget de l'institut des sciences de l'éducation à Genève en 1958. Il fonde et dirige en 1966 le GRETI (groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction). En 1970 il devient le premier directeur de l'IRDP (institut romand de recherches et de documentation pédagogiques) à Neuchâtel.

Il y a eu en 1970 un séminaire à Leysin pour les enseignants de mathématiques. Il y en a eu d'autres.

Le canton de Genève a démarré très fort, en particulier au collège Calvin avec Raymond Morel que j'avais rencontré à l'observatoire quand j'étais assistant de recherche. On pourrait écrire un livre sur l'introduction de l'informatique dans les écoles genevoises.

Dans le canton de Vaud, Jean-Daniel Nicoud organisait au collège de l'Elysée dès 1966 des activités de loisirs les mercredi après-midi, profitant de matériel offert par Ebauches SA. De nombreux enfants passionnés ont par la suite poursuivi dans l'informatique.

J'ai donné à Aubonne le premier cours d'informatique dans un collège vaudois à raison de 2 heures hebdomadaires, profitant de l'expérience de J-D Nicoud et du matériel qu'il m'avait prêté. On avait loué pour 6 mois un PC Wang.

J'ai organisé de nombreuses séances de présentation pour mes collègues. Roger Meylan s'est très vite intéressé à la possibilité d'utiliser les outils informatiques à l'école.

Officiellement le début de la saga informatique dans les écoles vaudoises se situe avec la création de la commission vaudoise d'enseignement programmé. La première séance convoquée et présidée par François Bruand s'est tenue le 23 mars 1973 avec J.-D. Nicoud, Théo Bernet, ... Roger Meylan s'est joint à nous l'année suivante.

J'ai gardé dans mes archives les procès-verbaux de ces premières séances. En avril 1975 un rapport est établi concernant l'enseignement de l'informatique et l'équipement nécessaire.

Dans les avantages pédagogiques il est mentionné :

- *permet une correction immédiate du travail des élèves par la machine, travail sanctionné par la machine et non par le maître*
- ...
- *d'autre part, l'ordinateur est un outil auxiliaire de différentes branches, pas uniquement celles à caractère scientifique.*

En octobre 1977 le conseil d'état nomme une commission d'informatique qui a tenu sa première séance en novembre 1977, présidée par Michel Roethlisberger.

Cette première séance s'est préoccupée de l'équipement de l'école de commerce qui doit suivre les directives de l'OFIAMT. J'ai proposé d'inviter Raymond Morel. Il est venu la séance suivante faire part de son expérience.

La commission s'est penchée sur plusieurs problèmes simultanément :

- l'équipement des écoles du secondaire 2
- la formation des enseignants
- l'information aux enseignants et aux directeurs
- la présentation de logiciels pédagogiques (en sciences, langue y compris en latin)
- l'établissement de logiciels pédagogiques
- la rémunération des auteurs de logiciels éducatifs, ce que le département a accepté en 1980
- les cours pour les élèves

Ainsi par exemple l'excellent logiciel pour l'enseignement de la comptabilité d'Yvan Péguiron. Les élèves s'exerçaient avec le logiciel de comptabilité qui s'appellera par la suite Cresus et Yvan Péguiron avait écrit un logiciel qui fonctionnait en parallèle et contrôlait le travail des élèves. On pouvait ainsi facilement remarquer les notions mal comprises par les élèves. C'était possible car le Smaky possédait un système multitâche.

Le Cessnov a été le premier gymnase équipé avec du matériel NorskData, presque en même temps que l'Université.

Je ne vais pas raconter tout ce que la commission a fait, on peut lire les PV. Juste mentionner que son président Claude Desgraz a donné une formidable impulsion à l'usage des ordinateurs à l'école. Il s'était très vite rendu compte de l'importance du travail bénévole des enseignants. Il avait donc proposé que les enseignants qui développaient des logiciels éducatifs soient rétribués.

Il a présenté à la *3e conférence mondiale sur l'informatique et l'éducation* la situation vaudoise et les perspectives de développement (WCCE 81 Lausanne).



La feuille des avis officiels du canton de Vaud présente l'état de la situation en 1983.

Il me semble que j'étais au SICOB à Paris quand mon collègue Raymond Morel m'a appris le décès de Claude Desgraz. C'est à ce SICOB, je crois, que Jean-Daniel Nicoud a présenté l'utilisation du système de travail à distance avec le Smaky. Deux PC distants de quelques kilomètres étaient reliés. Un utilisateur réalisait un dessin et l'autre à distance pouvait simultanément corriger le dessin.

La commission d'informatique a été présidée quelque temps par Daniel Amiguet. Mais suite au remplacement de Claude Desgraz par Robert Tissot au DIP, les décisions ont été prises sans être étudiées par la commission.

En 1983 le directeur de l'enseignement secondaire Daniel Reymond envoie aux écoles la décision que seul le système UCSD serait utilisé avec le langage de programmation Pascal UCSD.

Je me souviens qu'après cette décision il y a eu une séance houleuse à la commission. Les membres avaient appris par la presse que le DIPC préparait un programme pour l'enseignement de l'informatique et que l'utilisation la plus profitable de l'informatique à l'école était l'étude d'un langage de programmation, parce que c'était une technique très structurée issue des lois de la linguistique. Seule cette perspective justifiait l'introduction de l'informatique à l'école selon Robert Tissot. Cette décision catastrophique mettait tout le travail réalisé par Claude Desgraz à la poubelle.

La commission cantonale d'informatique se réunissait bien de temps en temps, mais les décisions prises par le DIP, comme d'imposer le pascal UCSD, n'émanaient pas d'elle.

Dans le PV40, Françoise-Louis Reymond « ressent depuis une année un malaise, tant dans le contenu des délibérations que dans l'exploitation des idées qui ne sont pas formellement avalisées par la commission ».

Dans un article de l'Hebdo du début 1984, le journaliste Alain Jeannet titre :

*« Informatique : bonnet d'âne à l'école ».*

Après une visite en Angleterre où il y a vu l'utilisation des didacticiels, il remarque *« Si les investissements pour l'achat de hardware sont relativement peu importants, ceux consentis pour la création de programmes pèsent lourds ».*

En faisant le tour des cantons, il remarque *« Ces dernières années, le canton de Vaud passait pour être à l'avant-garde. Pourtant au moment des grandes décisions, les responsables de l'éducation publique tergiversent. Claude Robert Tissot, adjoint au directeur de l'enseignement secondaire, fait preuve d'un surprenant scepticisme. »*